



Dans le N° 365 du 12 novembre nous avons remarqué :

► **Pour un renouvellement de la pensée aménagiste française (Dossier)**

Juliette Bisard, David Le Bras, Martin Vanier et al. *Horizons publics*, n° 42, nov.-déc. 2024. pp. 30-87

Depuis l'après-guerre, le monde territorial est ordonné, d'une part, par les principes de l'urbanisme fonctionnaliste et, d'autre part, par une dynamique de décentralisation reposant sur la revendication d'un droit au développement de tous les territoires. Or, ce qui se joue aujourd'hui avec la transformation écologique, c'est bien le retour à une logique de mixité fonctionnelle et la nécessité d'un changement radical du continu des politiques de mobilité, d'habitat et de développement économique. Pour cela, il est nécessaire de construire de nouveaux modèles d'aménagement émancipés de la rhétorique de la « fracture ». C'est précisément l'objet de ce dossier : sortir d'une appréhension du local comme par défaut, le confinant à être le lieu d'une concurrence entre collectivités soucieuses de se « développer » tout autant que celui d'une lutte pour une égalité territoriale de fait « fantasmée », pour s'aventurer sur un autre terrain, plus ambitieux, celui qui fait du « territoire » l'espace par où la société française est en train de se refonder.

► [Le dossier](#)

Bulletin intégral à consulter ici : [Veille & territoires 365](#)